



NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

LES DISCIPLINES ET LES HORAIRES EN BAC PROFESSIONNEL METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE en apprentissage

	Seconde	Première	Terminale
Enseignements professionnels			
Enseignement professionnel	8h	10h	10h
Co intervention pro français et maths	2h	2h	2h
Chef d'œuvre	/	1h	2h
Prévention Santé Environnement	2h	1h	1h
Economie-Droit	1h	2h	2h
Bureautique	1h	1h	1h
Enseignements généraux			
Français	3h	3h	3h
Histoire-Géographie ECM	4h	2h	3h
Mathématiques	3h	2h	2h
Anglais	2h	2h	2h
Espagnol	2h	2h	2h
Arts appliqués	1h	1h	1h
EPS	2h	2h	2h
Consolidation français et mathématiques, accompagnement personnalisé, orientation	2h	2h	/
Vie de classe	2h	2h	2h
	35h	35h	35h

Le Bac professionnel commerce et vente en apprentissage prépare à l'option A « animation et gestion de l'espace commercial »

L'activité s'exerce essentiellement au sein d'une unité commerciale, physique ou à distance, de toute taille, généraliste ou spécialisée, dans laquelle peuvent être réalisées des activités de production (magasin d'usine, ...), de transformation ou de distribution. Cette activité peut se dérouler sur des horaires variables, avec une certaine amplitude, le plus souvent en station debout.

Le titulaire de ce baccalauréat aura acquis un sens de l'accueil, des qualités d'écoute et de disponibilités et de la rigueur dans la gestion et l'organisation de l'espace de vente. Il aura appris à travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie et de responsabilité.